

À Pibrac, le 30 avril 2024

À l'attention des électrices et électeurs de la Ville de Pibrac

INFORMATION MUNICIPALE

CENTRALISATION DES BUREAUX DE VOTE

Chère Pibracaise, Cher Pibracais,

Dans le cadre des prochaines échéances électorales, une décision visant à soutenir votre participation à ce grand moment de démocratie locale et nationale a été prise en concertation avec les services préfectoraux compétents.

Ainsi, à **compter des élections européennes du 9 juin 2024**, l'ensemble des 8 bureaux de vote actuel sont centralisés **dans un seul et même bâtiment** :

École élémentaire Maurice Fonvieille, avenue Maurice Fonvieille

Les numéros des bureaux de vote restant les mêmes, vous aurez simplement à vous rendre à l'adresse précitée pour prendre part au scrutin.

La simplification opérée par une telle décision vous permettra de ne plus vous interroger quant au lieu d'organisation du vote et à la localisation de votre bureau étant donné qu'ils sont désormais tous concentrés en un seul et même point.

En outre, cette centralisation que j'ai souhaitée mettre en œuvre permettra de fluidifier l'organisation par les services communaux des prochains scrutins, du fait, notamment, du regroupement de tout le matériel de vote en un seul et même endroit. Cela, dans un souci d'organisation simplifiée en matière de préparation des opérations électorales et de proclamation des résultats du fait de la centralisation de tous les bulletins de vote.

La facilitation induite par cette décision pour les Pibracaises et les Pibracais lors des prochaines échéances électorales, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de soutenir l'exercice des droits les plus fondamentaux.

Vous avez des interrogations concernant les échéances électorales ?

Les services de la Mairie se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questionnements :

- accueil@mairie-pibrac.fr
- 05.62.13.49.75

A vos côtés,

Pour le Maire par délégation
La 6^{ème} adjointe déléguée aux
élections,

Denise CORTIJO

